



Vœux de la Commission de Gestion 2025



Conseil communal

Vœux

Vœu n° 1 – Stratégie de communication

Vu l'importance de la communication et du nombre de canaux de communication au sein de notre commune, vu l'augmentation du volume de travail et d'EPT, la commission de gestion 2025 demande que la municipalité étoffe la stratégie de communication qui lui a été présentée, et notamment permette de s'assurer que les différents médias maintenant déployés soient justifiés et répondent aux besoins des citoyens.

Vœu n° 2 – Suivi des heures de formation

La municipalité ayant déclaré dans son rapport de gestion que « la formation continue constitue un pilier essentiel de la politique de ressources humaines », la commission de gestion 2025 demande à la municipalité d'établir un suivi annuel des heures et des cours de formation effectués par les employés et par services au regard du nombre total de travail effectué afin de mesurer et de pouvoir promouvoir cet axe de la marque employeur.

Vœu n° 3 – Critères d'octrois des autorisations de manifestation

Plusieurs demandes d'octrois d'autorisation de manifestations ayant été refusées, la commission de gestion 2025 demande à la municipalité de mettre à disposition les critères d'octroi des autorisations de débits de boisson pour les petites structures temporelles ou diverses manifestations.

Vœu n° 4 – Statut du personnel de cantine

La commission de gestion 2025 invite la municipalité à étudier le statut du personnel de cantine qui n'est pas affilié au règlement du personnel communal, afin de voir l'opportunité d'annualisation de ces contrats auxiliaires.

Vœu n° 5 – Aide au logement

La commission de gestion 2025 a observé de nombreuses subventions et aides destinées à payer le loyer pour des citoyens en 2024. Ces montants sont parfois très faibles (ex. 30.-). La commission de gestion estime que si une personne est à 30 francs près pour boucler ses finances à la fin du mois, ce montant, bien que dérisoire dans les finances communales, est sans doute d'une importance capitale pour nos concitoyen·ne·s et pourrait être revu à la hausse. En ce sens, la commission de gestion émet le vœu que la municipalité établisse une grille tarifaire pour l'octroi des aides, afin de garantir un montant minimum décent.

Vœu n° 6 – Cahier des charges du service informatique

La commission de gestion 2025 demande à la municipalité d'établir un cahier des charges des collaborateurs du service informatique.

Vœu n° 7 – Gestion des déchets

La commission de gestion 2025 invite la municipalité à étudier la gestion des déchets ainsi que les modalités de taxation, notamment en repensant sa méthode de paiement de la taxe et les nouvelles méthodes de recyclage et de valorisation des plastiques et autres (briques).

Vœu n° 8 – Gestion des conflits d'intérêt

La commission de gestion invite la municipalité à établir un cadre et rédiger une procédure afin de gérer les conflits d'intérêt potentiels au sein de ses dicastères lors de l'attribution de mandats.

Vœu n° 9 – Commission consultative culturelle

La commission de gestion 2025 émet le vœu que la municipalité envisage la création d'une commission consultative culturelle.

Vœu n° 10 – Registre des intérêts

La commission de gestion 2025 invite la municipalité à créer un registre des intérêts pour elle-même ainsi que pour les chefs de service et les délégués.

De plus, la commission de gestion invite également le Conseil Communal à instaurer un registre des intérêts pour les conseillers communaux, éventuellement via le nouveau règlement, à titre d'exemplarité.

Lutry, le 27.05.2025

Au nom de la Commission de Gestion,
Le Président

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'L. Buret', with a long horizontal stroke extending to the right.

Loris Buret